



Conseil des jeunes sur l'environnement et les changements climatiques

Rapport 2022-2024



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada

Canada

N° de cat. : En4-747/2024F-PDF

ISBN : 978-0-660-73075-2

EC24050

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada

Centre de renseignements à la population

Édifice Place Vincent Massey

351 boul. Saint-Joseph

Gatineau (Québec) K1A 0H3

Ligne sans frais : 1-800-668-6767

Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2024

Also available in English

**Le rapport de fin de mandat du Conseil des jeunes sur l'environnement et les changements climatiques représente les opinions indépendantes des membres du Conseil et ne représente pas les vues du gouvernement du Canada, d'Environnement et Changement climatique Canada ou du ministre de l'Environnement et du Changement climatique.*

Table des matières

Préface du ministre de l'Environnement et du Changement climatique	3
Message des membres du premier Conseil des jeunes sur l'environnement et les changements climatiques	4
Section 1 : Vue d'ensemble de la structure du Conseil des jeunes	5
Section 2 : Faits marquants des activités de mobilisation du Conseil des jeunes 2022-2024	6
Section 3 : Définir le Conseil des Jeunes	8
Section 4 : Messages politiques clés des membres du Conseil.....	10
Section 5 : Citations de membres du CJECC	12
Section 6 : Mot de la fin.....	13
Annexe 1 : Initiatives d'engagement du Conseil des jeunes sur l'environnement et les changements climatiques (CJECC) 2022-2024.....	14
Annexe 2 : Conférences auxquelles le CJECC a participé en 2022-2024	16
Annexe 3 : conseil des jeunes médias sociaux.....	17

Préface du ministre de l'Environnement et du Changement climatique



Les jeunes au Canada font preuve d'initiative en matière d'action climatique et de protection de l'environnement à travers le pays. Ce fut un privilège de travailler aux côtés de jeunes leaders du Conseil des jeunes sur l'environnement et les changements climatiques (CJECC). Leur travail nous a inspirés, moi et mon équipe.

[La Politique jeunesse du Canada](#) reflète les valeurs des jeunes Canadiens. Elle représente une approche pangouvernementale visant à améliorer les résultats pour les jeunes et à les impliquer dans la prise de décision au niveau fédérale. Un engagement efficace des jeunes apporte un soutien pour des décisions éclairées, une meilleure conception des politiques, programmes et règlements, et une plus grande légitimité dans le processus décisionnel.

Ce rapport est l'aboutissement du travail des membres de la cohorte inaugurale du CJECC de 2022 à 2024. Les membres ont fourni des conseils non partisans sur d'importantes priorités relevant du portefeuille de l'Environnement. La richesse de leurs expertises individuelle et collective, et leur expérience vécue ont apporté un éclairage important sur notre travail. Les membres ont également fait preuve de leadership et se sont unis aux jeunes du monde entier lors de conférences et d'événements nationaux et internationaux, y compris la Conférence des Parties 27 (COP27), COP28 de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la Conférence des Nations Unies (ONU) sur la biodiversité (COP15) à Montréal et la Conférence des Nations Unies sur l'eau. Je félicite également le Conseil pour son rôle de leader dans la promotion de la justice climatique et de la réconciliation avec les peuples autochtones tout au long de ses travaux.

Cette première cohorte du CJECC aura des effets durables sur les opérations du Ministère, ses stratégies de mobilisation, ses engagements clés et le travail des futures cohortes. Elle a contribué de manière considérable à façonner les procédures opérationnelles du Conseil pour assurer l'efficacité et l'efficience de notre travail collectif. Les membres ont établi une base solide sur laquelle les futures cohortes pourront s'appuyer, et leurs observations ont aidé ECCC à comprendre la diversité et passion de plus de sept millions de jeunes à travers le Canada.

Je tiens à exprimer ma sincère gratitude envers les membres inauguraux du CJECC pour leur dévouement et leur travail acharné. J'ai hâte de voir l'impact continu que ces jeunes passionnés et dévoués auront au fur et à mesure qu'ils avanceront dans leur parcours, inspirant toutes les générations à prendre des mesures environnementales et climatiques.

Avec gratitude,

**L'honorable Steven Guilbeault,
Ministre de l'Environnement et du Changement climatique**

Message des membres du premier Conseil des jeunes sur l'environnement et les changements climatiques

Après deux années mouvementées, c'est avec une grande fierté et un véritable sentiment d'accomplissement que nous analysons notre parcours en tant que toute première cohorte du Conseil des jeunes sur l'environnement et les changements climatiques (CJECC). Notre parcours a été riche en émotions et jalonné de défis, mais il a surtout été porté par un engagement solide entre les jeunes et le gouvernement concernant l'enjeu de société le plus préoccupant de notre époque.

L'existence même de ce Conseil constitue une avancée significative pour l'action environnementale. Nous sommes fermement convaincus que les jeunes sont les mieux placés pour induire le changement et qu'ils peuvent contribuer à l'élaboration des politiques au plus haut niveau. Notre cohorte comptait dix jeunes de sept provinces et territoires différents, rassemblés malgré leurs parcours académiques et professionnels divers, et apportant des perspectives variées. Notre travail au cours des deux dernières années, détaillé dans ce rapport, témoigne de la valeur que les jeunes peuvent apporter lorsqu'ils sont correctement outillés et mobilisés. Bien que nous soyons fiers de ce que nous avons accompli au cours des deux dernières années, nous quittons nos fonctions avec la conviction que notre travail n'est qu'un début. Les jeunes des générations futures devront continuer de se battre pour être inclus dans ces espaces stratégiques. Ainsi, nous espérons voir la participation des jeunes s'étendre davantage au sein du gouvernement.

Depuis le premier jour de notre mandat, nous avons assumé notre rôle et fait entendre notre voix critique au sein du gouvernement, en fournissant une rétroaction honnête et pragmatique. Notre perspective non partisane nous a permis de faire naître des dialogues importants et ambitieux que les fonctionnaires du gouvernement auraient pu avoir du mal à engager. Nous avons compris que notre rôle en tant que jeunes était de remettre en question le statu quo, en faisant dévier la conversation de manière à aborder des sujets cruciaux comme le colonialisme et la décroissance. En cours de route, nous avons noué des relations personnelles et professionnelles précieuses, ce qui nous a permis d'élargir nos réseaux et d'établir des liens avec d'autres personnes. Le sentiment de confiance et la création de liens ont été les véritables fondements de notre travail; nous sommes heureux de nous être sentis véritablement écoutés par les membres du gouvernement, et ce, à tous les niveaux.

Enfin, nous nous en voudrions de ne pas remercier les personnes qui ont rendu cette expérience possible. Travailler au sein du Conseil des jeunes a été une expérience très formatrice pour chacun d'entre nous et nous sommes infiniment reconnaissants au gouvernement du Canada d'avoir donné aux jeunes la possibilité d'avoir un impact de cette manière. Nous tenons à remercier tout

particulièrement le ministre Jonathan Wilkinson, qui a été le premier à concevoir l'idée d'un Conseil des jeunes, le ministre Steven Guilbeault, pour sa direction, son leadership et le temps qu'il a passé avec nous, le sous-ministre adjoint Michael Zinck, pour ses conseils, son amitié et ses efforts, ainsi que tous les membres actuels et anciens de notre secrétariat, pour leurs efforts inlassables sans lesquels notre travail n'aurait pas été possible.

Enfin, notre vision du rôle du Conseil des jeunes en ce qui concerne les mesures de lutte contre les changements climatiques est que nous ne sommes pas seulement des experts de la jeunesse : nous sommes aussi des experts qui font partie de la jeunesse. Cette distinction est essentielle, car nous continuerons de plaider en faveur d'un changement significatif. Nous espérons que les futurs membres du Conseil des jeunes s'appuieront sur notre travail et continueront de faire progresser la question fondamentale de l'intendance environnementale et de l'action climatique.

Section 1 : Vue d'ensemble de la structure du Conseil des jeunes

Le Conseil des jeunes est composé d'un maximum de dix membres âgés de 18 à 25 ans et issus de milieux divers du Yukon, de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, de l'Ontario, du Québec et de la Nouvelle-Écosse. Ils représentent des communautés urbaines, rurales, éloignées et autochtones. S'étendant de l'été 2022 à l'été 2024, notre mandat prévoyait des consultations régulières avec certaines directions générales d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), ainsi que la participation à des conférences et à des réunions internes. Nous avons notamment participé à deux réunions en personne, assisté à une douzaine de conférences et pris part à plus de 20 consultations et autres activités (voir l'annexe 1 et l'annexe 2 pour les listes détaillées). Malgré un engagement initial de cinq heures par mois, nous avons dépassé les attentes grâce aux occasions qui se sont présentées à nous tout au long de notre mandat, malgré le fait que notre participation n'était pas rémunérée et qu'elle dépendait de nos capacités.

Le Secrétariat du CJEEC a supervisé les opérations du Conseil, tandis qu'à l'interne, deux co-présidents (élus chaque année par le Conseil) en ont assuré la direction et coordonné la communication avec le Secrétariat. La prise de décision concernant la participation du Conseil des jeunes aux conférences et aux consultations était collaborative : un calendrier indiquait les occasions pour lesquelles les membres avaient exprimé leur intérêt et étaient parvenus à un consensus, permettant à tous de s'engager selon leurs centres d'intérêt.

Pour faciliter leur travail, les membres ont ouvert un lecteur réseau partagé et des canaux de clavardage, et ils ont tenu des réunions semi-régulières (toutes les deux semaines ou tous les deux mois) auxquelles participait le secrétariat si nécessaire. Les pages Instagram et X (« Twitter ») ont fourni une plateforme publique permettant au Conseil de mobiliser d'autres jeunes, bien que notre mandat ait fini par être principalement centré sur les consultations. Les membres du Conseil ont également participé à une formation sur les médias avec l'équipe des relations avec les médias d'ECCC, ainsi qu'à des entrevues auprès de différents médias, dont CBC.

Bien que nous ayons eu une certaine influence sur les thèmes abordés en consultation, notre participation dépendait largement des priorités du ministère et des étapes de l'élaboration de politique qui étaient en cours. Les meilleures pratiques appliquées ont compris la distribution de documents avant les réunions et des notes du Secrétariat après les réunions, ce qui nous permettait de recueillir tant les réactions orales qu'écrites. Les mesures de responsabilisation incluaient la tenue d'une réunion dédiée au bilan des politiques avec les directions générales d'ECCE qui avaient mené les consultations, pour examiner les progrès et la prise en compte de nos commentaires.

Section 2 : Faits marquants des activités de mobilisation du Conseil des jeunes 2022-2024

À titre de membres du tout premier Conseil des jeunes sur l'environnement et les changements climatiques, nous avons eu comme tâche essentielle d'orienter et de façonner la structure du Conseil. Cette posture unique nous a permis de mettre en lumière les forces du Conseil et les possibilités d'amélioration. Dans cette section, nous présentons les points forts de notre aventure, y compris les réunions en personne, la diversité des sujets que nous avons abordés, la possibilité que nous avons eu d'influencer notre mandat, et les consultations et conférences qui se sont révélées particulièrement significatives.

Notre voyage a commencé à l'automne 2022 (les 5 et 6 octobre) lorsque tous les membres du Conseil des jeunes se sont réunis à Ottawa, en Ontario. Notre première rencontre en personne a été fondamentale. Ces quelques jours nous ont permis de nous rapprocher en tant qu'individus, de réfléchir collectivement, de bien comprendre notre mandat, de reconnaître nos intérêts communs et d'établir une liste de nos priorités collectives.

Quelques mois plus tard, nous nous sommes retrouvés à la 15^e Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la diversité biologique (CDB), qui s'est tenue à Montréal du 7 au 19 décembre 2022. Avant notre rencontre avec le ministre Steven Guilbeault et le premier ministre Justin Trudeau, le 7 décembre 2022, nous nous sommes réunis dans un café près de la station de métro Beaudry. Autour de sandwiches au fromage fondu, savourant un thé ou un café, nous avons discuté des éléments clés que nous voulions aborder et nous avons structuré notre rencontre à venir. L'énergie dynamique et la confiance qui se dégageaient de nos perspectives variées et de notre approche unifiée nous ont remplis d'espoir et de force.

Au cours de l'année, nous avons organisé des réunions bimensuelles en ligne afin de travailler ensemble sur notre programme. Du 7 au 9 novembre 2023, nous avons tenu une autre réunion en personne à Gatineau, au Québec. Ces moments passés ensemble, tant en personne qu'en ligne, nous ont aidés à nous créer une identité de groupe distincte, à atteindre nos objectifs et à nouer des amitiés durables au-delà de cet engagement. En fin de compte, ces liens constituent l'un des aspects les plus positifs de cette expérience, si ce n'est le plus estimable.

En ce qui a trait au contenu, nous avons pu aborder un large éventail de sujets, notamment la conscience de l'environnement et les communications sur le climat, les changements

climatiques, les engagements relatifs à la carboneutralité, la coopération et les finances internationales, le racisme environnemental et la justice environnementale, la biodiversité et l'adaptation. Le fait d'apporter le point de vue des jeunes au sujet de tant de politiques et de cadres de travail qui en sont à divers stades de leur développement nous a permis de bien comprendre le travail du ministère et de mobiliser notre expertise et nos intérêts variés. Toutefois, cette grande diversité de sujets a également mis à rude épreuve nos ressources limitées.

À titre de tout premier Conseil des jeunes, nos procédures de fonctionnement étaient encore incertaines. Heureusement, le Secrétariat s'est montré ouvert à nos commentaires, ce qui nous a permis de faire évoluer la situation. Nous avons ainsi contribué à l'élaboration de documents décrivant les possibilités de mobilisation, dont nous avons discuté au préalable, et avons contribué à l'élaboration des ordres du jour précédant les consultations, en plus de fournir une rétroaction à propos des notes de réunion du Secrétariat.

L'un des aspects les plus gratifiants de ce travail a été de voir nos commentaires être pris en compte et avoir une influence sur les projets en cours et l'élaboration des politiques. Par exemple, nous nous sommes mobilisés à plusieurs reprises sur la question de la conscience de l'environnement, et ce, tout au long de notre mandat. Il a été gratifiant de participer à plusieurs étapes du travail et d'assister à sa progression. En outre, nous avons pu bénéficier de la tenue d'une réunion dédiée au bilan des politiques à la fin de notre mandat, au cours de laquelle nous avons passé en revue divers projets et appris comment nos commentaires avaient (ou n'avaient pas) influencé ces derniers. Cette participation ponctuelle et cette transparence sont des pratiques que nous espérons voir se poursuivre. De même, nous avons vraiment senti que notre travail avait son utilité lorsque nous avons pu contribuer à certaines conférences, plutôt que de nous contenter d'y participer. Les éléments suivants ont été particulièrement marquants :

- Lors de la COP15 de la CDB, nous avons organisé un événement parallèle intitulé « Vision de l'avenir : Les contributions du Canada à la biodiversité » au Pavillon du Canada le 18 décembre 2022. Nous avons demandé aux jeunes quelle était leur perception du Canada en tant que leader en matière de biodiversité, afin d'inspirer les différents ordres de gouvernement du Canada et de l'étranger à donner aux jeunes un espace au sein de leurs organisations.
- Le 8 décembre 2023, lors de la COP28 de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qui s'est tenue à Dubaï, les membres présents ont organisé une table ronde intergénérationnelle sur le climat intitulée « Panel intergénérationnel sur le climat : de la désillusion à l'action collective systémique ». Cet événement nous a valu des commentaires positifs de la part des participants et des invités. Nombreux sont ceux qui ont dit avoir apprécié ce dialogue intergénérationnel, qui était porteur d'espoir.
- Lors de la 31^e session annuelle de la Commission de coopération environnementale, qui s'est tenue du 24 au 26 juin 2024, nous avons abordé les

perspectives de la jeunesse sur la justice climatique avec des panélistes du Canada, des États-Unis et du Mexique.

- Lors de la table ronde sur les projets du Fonds d'action et de sensibilisation pour le climat du 15 mai 2023, qui a été organisée par l'ECCE, nous avons participé à la discussion et présenté des idées sur la manière d'accroître l'impact des projets de la jeunesse pour le climat et de trouver des façons d'atteindre davantage les jeunes au sein de diverses communautés. Nous avons également donné notre avis sur le projet de stratégie nationale sur la conscience de l'environnement et la citoyenneté.

Ces expériences ont été plus productives lorsque nous disposions de suffisamment de temps pour nous préparer et que nous avions un rôle spécifique à jouer. Nous pensons qu'il sera essentiel pour les futurs membres du Conseil de planifier judicieusement leurs activités et de donner la priorité à l'apport de contributions significatives lors de conférences.

En réfléchissant à ces deux dernières années, nous sommes reconnaissants d'avoir pu bâtir ce solide réseau et d'avoir eu l'occasion de nous exprimer, en présentant nos points de vue sincères, souvent dérangeants et critiques, sur une variété de sujets, même lorsqu'ils n'étaient pas conformes aux structures ou aux prévisions actuelles du gouvernement. Ces points forts soulignent nos réalisations et constituent une base solide sur laquelle les futurs membres du Conseil des jeunes pourront s'appuyer.

Section 3 : Définir le Conseil des Jeunes

L'un des objectifs du premier mandat du Conseil des jeunes était l'autodéfinition. Bien que nous ayons été enthousiastes à l'idée de contribuer significativement au travail d'ECCE dans nos propres domaines d'expertise, les méthodes pour y parvenir n'étaient pas clairement définies au départ. Cependant, grâce à nos réunions avec le Secrétariat, le sous-ministre adjoint Michael Zinck et d'autres membres du personnel d'ECCE, notre rôle a commencé à se préciser.

Trouver un équilibre entre la consultation, la représentation et la défense des intérêts. De manière pratique, le Conseil a d'abord eu une fonction consultative, avec la possibilité de représenter les voix des jeunes lors de conférences. Au départ, nous avons envisagé le Conseil des jeunes comme une plateforme pour la représentation, où nous aurions pu présenter nos points de vue lors de conférences et d'événements, tout en nous faisant le porte-parole d'un plus large éventail de voix de jeunes grâce à la mobilisation du public.

Pour appuyer cette vision, nous avons utilisé des plateformes de médias sociaux (Instagram, X) et nous avons tenté de mener des consultations. Nous avons également cherché à mettre en place une plateforme externe pour faire part de nos projets et travailler selon nos propres termes. Toutefois, l'aspect représentatif du Conseil a fini par jouer un rôle mineur parmi nos tâches, en raison de l'ampleur inattendue du travail consultatif et de nos capacités limitées. En outre, les

sujets sur lesquels nous avons été consultés étaient souvent très précis. La plupart des activités de rayonnement que nous avons menées auprès de la jeunesse en général l'ont été par l'intermédiaire de nos réseaux personnels.

Priorités ministérielles et définition de notre programme. Nombre d'entre nous se sont joints au Conseil en raison de leur intérêt marqué pour des questions spécifiques liées à l'environnement et aux changements climatiques. Tout au long de nos discussions, nous avons réussi à trouver un équilibre entre les sujets de consultation qui correspondaient à nos domaines d'intérêt et ceux qui correspondaient aux priorités du gouvernement.

Assurer une participation judicieuse aux conférences. Bien que notre participation à des conférences ait été très bénéfique, il était essentiel de nous assurer de la pertinence de notre participation, ainsi que de la définition claire de nos rôles. Il est également important de souligner que le Conseil des jeunes ne doit pas être l'unique groupe à représenter la voix des jeunes lors de ces événements.

Capacité. L'un des défis les plus importants auxquels nous avons fait face a été celui de la capacité. Notre mandat initial prévoyait quatre réunions par an, mais en deux ans, nous avons participé à plus de vingt réunions, de même qu'à des événements parallèles et à des conférences. Bien que nous soyons reconnaissants d'avoir pu aborder de nombreux sujets, ce rythme élevé de participation a mis nos capacités à rude épreuve, surtout si l'on tient compte de notre statut de bénévole non rémunéré. Il est essentiel d'adapter la charge de travail à la disponibilité des membres du Conseil.

Ressources et rémunération. À titre de bénévoles, nos dépenses pour les réunions et les conférences tenues en personne ont été couvertes, mais nous n'avons pas été rémunérés pour notre temps. Cela nous a obligés à concilier un travail rémunéré ou des études avec nos contributions au Conseil, ce qui a souvent limité notre capacité à participer à toutes les activités de mobilisation.

Calendrier. La plupart des réunions se tenaient durant les heures de travail de la région de la capitale nationale, ce qui entraînait en conflit avec les horaires des membres qui poursuivaient un cursus scolaire ou qui occupaient un emploi. Bien que cet horaire de travail semble tout à fait typique pour le personnel d'ECDC, la tenue de certaines réunions en dehors des heures normales de travail pourrait contribuer à renforcer la mobilisation. La diversité des horaires des membres et leur emplacement dans divers fuseaux horaires ont rendu difficile la tâche de trouver l'heure idéale pour se réunir. En outre, certaines réunions ont été prévues avec un délai de préavis limité, ce qui a davantage compliqué la réorganisation de nos engagements, en particulier lorsqu'il s'agissait de conférences pour lesquels le financement a été confirmé dans des délais très courts.

Communication et collaboration efficaces. Notre mandat a commencé de façon efficace avec une première réunion d'importance tenue en personne en octobre 2022, laquelle nous a permis de nous immerger dans l'appareil gouvernemental et d'en apprendre davantage sur les procédures du

Conseil, la COP27 de la CCNUCC, et bien plus encore. Notre deuxième réunion en personne prévoyait d'autres séances de mobilisation et du temps libre pour discuter des processus du Conseil, des émotions suscitées par le climat, de la rédaction des rapports, de l'organisation des réunions et de la planification à long terme. Définir notre rôle, c'est aussi définir nos relations les uns avec les autres. Très tôt, nous avons décidé de ne pas présenter de positions unifiées, mais plutôt d'exprimer nos points de vue individuels. Ce modèle de consultants indépendants, bien que bénéfique à certains égards, a entravé notre capacité à produire des résultats collaboratifs efficaces.

Soutien à la santé mentale. Des questions comme le soutien à la santé mentale et la garantie du maintien d'environnements de travail sûrs étaient essentielles. S'y retrouver dans une institution coloniale aussi importante tout en y apportant notre propre perspective et en remettant en cause le statu quo a donné lieu à des situations difficiles. Certains membres du Conseil, en particulier les membres racialisés et autochtones, ont été placés dans des situations inconfortables, que ce soit au sein du ministère ou à la suite de réactions négatives du public partagées sur les médias sociaux. Nous sommes reconnaissants au Secrétariat pour ses efforts visant à vaincre ces obstacles et à nous fournir un soutien professionnel en matière de santé mentale au cours de cet exercice fiscal. Nous espérons que les membres du prochain Conseil pourront s'appuyer sur ces progrès.

Section 4 : Messages politiques clés des membres du Conseil

Reconnaître la diversité des besoins et des communautés

Les politiques devraient tenir compte des situations uniques des jeunes vivant dans les communautés rurales, éloignées, nordiques ou autochtones. Alors que la majorité des Canadiens vivent dans des zones urbaines au sud du pays, les politiques qui ne tiennent pas compte des divers besoins et réalités de toutes les communautés peuvent conduire à une certaine aliénation.

Valoriser les savoirs locaux : L'emploi des connaissances locales peut améliorer la confiance dans le gouvernement en reconnaissant la valeur des solutions régionales et en répondant aux défis environnementaux uniques auxquels sont confrontées les communautés à travers le Canada.

Créer des espaces sûrs pour des voix diverses : Pour que les divers groupes se sentent à l'aise, bien équipés et entendus lorsqu'ils communiquent dans les espaces publics, il faut que des efforts constants soient déployés pour réduire les obstacles et faciliter l'inclusion. Cela nécessite la décolonisation des mécanismes politiques traditionnels, l'intégration du savoir autochtone et des engagements relatifs à la [Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#) (DNUDPA).

Politiques ambitieuses et responsabilité : Les stratégies du gouvernement en matière d'environnement et de climat doivent être transparentes, dotées de solides mécanismes de responsabilisation et adaptées à l'ampleur des problèmes à résoudre.

Transparence : La communication des questions environnementales doit refléter l'urgence des crises liées au climat, à la biodiversité et à la pollution. Même s'il est important de mettre en lumière les politiques et les financements qui font partie de la solution, les décisions contre-productives, qui surviennent lorsque le gouvernement décide de prioriser d'autres programmes, doivent être communiquées de manière tout aussi transparente. Par exemple, une décision autorisant la hausse des activités d'extraction de combustibles fossiles, bien qu'elle puisse représenter un avantage sur le plan économique, constitue également un recul en ce qui concerne l'atteinte des objectifs environnementaux; par conséquent, elle doit être reconnue comme telle. Cela devrait inciter le gouvernement à réviser ses plans sur la question climatique de manière à faire croître l'ambition dans d'autres domaines et à s'assurer que ses actions correspondent à ses engagements. L'honnêteté et la responsabilité sont essentielles pour instaurer un climat de confiance.

Changements systémiques : Ce qui importe plus que tout, c'est d'avoir des conversations honnêtes, bien que difficiles, au sujet des causes profondes des crises environnementales que nous subissons, dont notre système économique actuel, qui est basé sur la croissance infinie et les économies coloniales extractives. Les solutions ne peuvent pas reposer uniquement sur le marché et la technologie; on doit reconsidérer notre relation avec la terre, notre façon de consommer et beaucoup d'autres questions. D'autres modèles économiques, comme l'économie du bien-être, devraient être envisagés, de même qu'un changement radical de notre vision du monde.

Mobilisation significative des jeunes

La mise en place du Conseil des jeunes est un pas dans la bonne direction. Toutefois, en tant que petit groupe, nos capacités sont limitées et nos expériences le sont également; nous ne pouvons qu'espérer créer davantage de possibilités pour la participation des jeunes.

Responsabilité et établissement de relations : Le travail avec les jeunes doit commencer par l'établissement de relations de confiance avec les acteurs sur le terrain. Cela peut se faire par le biais de la responsabilisation, en suivant la manière dont les contributions des jeunes sont utilisées et mises en œuvre. Les interactions devraient également promouvoir la transparence et la franchise, tout en contrant, dans la mesure du possible, la désillusion liée à la performance politique.

Accessibilité : La mobilisation des jeunes doit être accessible. Compenser les jeunes pour le temps qu'ils consacrent à cette mobilisation, leur fournir des documents de synthèse dans un langage compréhensible et utiliser des plateformes qui leur sont adaptées sont autant de moyens d'y parvenir.

Mobilisation authentique : La mobilisation doit aller au-delà du simple fait de cocher une case. Elle devrait impliquer la collaboration et la création conjointe, en vue de développer l'habitude d'inclure systématiquement les jeunes dans tous les travaux politiques. La participation des jeunes devrait être incluse du début à la fin d'un projet, et l'on devrait tenir compte des obstacles et des défis auxquels ces derniers sont confrontés, tout comme de leurs préférences quant à la manière dont ils souhaitent être impliqués.

Section 5 : Citations de membres du CJEEC

L'un des aspects du Conseil des jeunes que j'apprécie le plus est la liberté que nous avons de fournir une rétroaction honnête et de remettre en question le statu quo. Même si nos recommandations ne se traduisent pas toujours directement par des actions, notre participation dans l'espace gouvernemental contribue à encourager et à normaliser les conversations visant à promouvoir les changements ambitieux et transformateurs nécessaires pour répondre à l'urgence des crises climatiques et environnementales. – Katia Forgues

À titre de membres du premier Conseil des jeunes, nous avons été tiraillés dans de nombreuses directions : fournir des conseils simples et pratiques en matière de communication sur le climat; exprimer nos opinions sur les actions et les inactions perçues du gouvernement fédéral en matière de climat auprès des décideurs; transmettre nos connaissances à d'autres jeunes; et remplir nos autres engagements et aspirations. Grâce à la vision, à la persévérance et à l'expertise de mes collègues membres du Conseil, et avec le soutien de notre excellent Secrétariat, j'espère que nous avons trouvé le bon équilibre pour répondre à ces priorités et, d'une certaine manière, que nous avons aidé le Canada à s'orienter vers un avenir viable. – Michal Korteweg Davis

Quand je pense au temps passé en tant que membre du premier CJEEC, je me sens très chanceuse d'avoir eu l'occasion de participer à des dialogues, des conférences et des événements portant sur de vastes questions liées au climat, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement. Cependant, l'expérience la plus significative que j'ai vécue en tant que membre de ce Conseil a été la création d'un réseau de jeunes qui partagent une passion pour le changement; je serai à jamais reconnaissante d'avoir collaboré et travaillé avec chacun d'entre eux. – Lydia Johnson

Faire partie du premier Conseil des jeunes a été une occasion extraordinaire de comprendre le travail considérable qui est effectué au sein du gouvernement et la manière dont les jeunes peuvent influencer l'élaboration des politiques. Les changements climatiques affectent profondément la santé et le bien-être des Canadiens, et il est essentiel d'impliquer les jeunes dans la prise de décision pour favoriser une réponse et une adaptation aux changements climatiques qui soit innovante et porteuse d'espoir. J'espère que les gouvernements continueront d'accroître la mobilisation des jeunes et de favoriser la diversité des points de vue, en veillant à ce que les solutions climatiques soient équitables, justes et fondées sur l'espoir et l'action pour un avenir positif. – Abhay Singh Sachal

Section 6 : Mot de la fin

Pour conclure, nous aimerions évoquer le chagrin et l'espoir. Les jeunes portent de manière disproportionnée le fardeau émotionnel et mental des changements climatiques, alors que leur contribution à sa cause est la plus faible. Plus des deux tiers des Canadiens éprouvent des craintes et de l'anxiété en lien avec les changements climatiques ([Galway & Field, 2023](#), en anglais seulement). L'absence d'action concrète pour la lutte contre les changements climatiques et l'augmentation de la gravité et de la fréquence des effets néfastes de ce phénomène, comme les incendies de forêt, suscitent beaucoup de chagrin et d'anxiété au sein de la population.

Compte tenu de ces réalités difficiles, il est d'autant plus important que le Canada fasse preuve de courage et prenne des mesures ambitieuses. Pour citer Alaa Abd El-Fattah, un militant égyptien des droits de la personne qui a entamé une grève de la faim pendant la COP27 de la CCNUCC et est encore emprisonné à ce jour : « Si la seule chose qui nous unit est la menace, chaque groupe agira pour défendre ses intérêts. Mais si nous nous rassemblons autour de l'espoir d'un avenir meilleur, cette prise de conscience globale se transformera en action positive. L'espoir est dans le cas présent une action nécessaire. Nos rêves dorés ne se réaliseront probablement pas, mais si nous nous laissons aller à nos cauchemars, nous serons tués par la peur avant que les inondations n'arrivent. »

Nous espérons que le CJECC prospérera pendant de nombreuses générations, en continuant à promouvoir une action environnementale radicale et ambitieuse tout en encourageant une plus grande implication des jeunes au sein des gouvernements. En outre, nous espérons que ce rapport servira de cadre d'orientation pour la création de conseils jeunesse pour l'environnement similaires dans d'autres ordres de gouvernement, dans l'industrie et dans la société civile de tout le Canada.

Ce fut un honneur de faire partie de la toute première cohorte du Conseil des jeunes sur l'environnement et les changements climatiques. Nous sommes impatients de suivre les progrès de ce travail important et d'en voir les résultats.

Abhay Singh Sachal

Christina Joy

Emily Ross

Geneviève Doiron

Katia Forgues

Lydia Johnson

Michael Girum

Michal Davis

Skw'akw'as Dunstan-Moore

Annexe 1 : Initiatives d'engagement du Conseil des jeunes sur l'environnement et les changements climatiques (CJECC) 2022-2024

5-6 octobre 2022, première réunion en personne du CJECC : Le Conseil s'est réuni pour la première fois en personne à Ottawa, où il a rencontré le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Steven Guilbeault, et d'autres représentants du gouvernement du Canada. Les membres ont également rencontré le personnel de la Direction générale des affaires internationales pour discuter des priorités de négociation du Canada à la Conférence des Parties (CdP) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

26 janvier 2023, rencontre avec le sous-ministre délégué de l'Environnement et du Changement climatique, Paul Halucha : Les membres du Conseil ont rencontré le sous-ministre délégué Paul Halucha pour discuter des séances d'information d'ECCC101 à venir et ont eu une discussion sur la [lettre de mandat](#) du ministre de l'Environnement et du changement climatique.

31 janvier 2023 et 9 février 2023, Table ronde du ministre (TRM) sur Parcs Canada : Les membres du Conseil ont participé à la TRM Parcs Canada à deux occasions, soit « Corridors écologiques » et « Intendance autochtone des lieux patrimoniaux protégés ».

2 février 2023, séance de consultation sur la Stratégie nationale d'adaptation : Les membres du Conseil ont fourni des commentaires sur la participation des jeunes à la Stratégie nationale d'adaptation.

15 mars 2023, séance de consultation sur la campagne de sensibilisation aux changements climatiques d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) : Les membres du Conseil ont apporté leur rétroaction sur le développement de l'initiative de communication pour la sensibilisation aux changements climatiques d'ECCC.

8 mai 2023 CdP27, séance de débriefing et de mise en contexte pour le CCNUCC COP28 : ECCC a sollicité le Conseil pour obtenir ses réflexions sur la CCNUCC COP27, ainsi que des informations sur les plans et les priorités du Canada en vue de la 58^e réunion des organes subsidiaires et de la CCNUCC COP28.

9 juin 2023, discussion entre jeunes sur une stratégie canadienne de la biodiversité à l'horizon 2030 : cela comprenait des membres du Conseil et dix autres jeunes issus d'organisations environnementales non gouvernementales. ECCC a sollicité l'avis du Conseil ainsi que d'autres jeunes de partout au Canada, sur une stratégie canadienne 2030 pour la biodiversité.

14 juin 2023, rencontre avec le Groupe consultatif pour la carboneutralité : Les membres du Conseil ont rencontré les membres du Groupe consultatif sur la carboneutralité pour discuter de ce dont le Canada a besoin pour être compétitif et réussir dans un avenir carboneutre.

8 août 2023, rencontre avec le sous-ministre adjoint (SMA), Michael Zinck, de la Direction générale des affaires publiques et des communications d'ECCC : Les membres du conseil ont rencontré le SMA Zinck pour discuter de leur première année au sein de la cohorte.

14 août 2023, rencontre avec l'ancien vice-ministre d'ECCC, Chris Forbes : Les membres du Conseil ont rencontré le SM Forbes pour discuter de leur plan de travail, de leur rôle au sein d'ECCC et de la manière dont ils pourraient fournir efficacement des conseils au ministère.

24 août 2023, réunion conjointe entre Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), Ressources naturelles Canada (RNCan), Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) et leurs Conseils des jeunes respectifs : Les conseils se sont réunis pour partager leurs priorités et faire du réseautage.

30 octobre 2023, séance d'information préalable à la COP28 de la CCNUCC avec le directeur général (DG) et négociateur en chef pour le climat du Canada, Michael Bonser, et la Direction générale des affaires internationales : ECCC a sollicité l'avis du Conseil sur les priorités de négociation du Canada en prévision de la COP28 de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

7-9 novembre 2023, réunion en personne à Ottawa : Les membres du Conseil ont partagé leurs conseils et leurs points de vue sur les initiatives de communication sur les changements climatiques d'ECCC, la littératie environnementale, le CCNUCC COP28, la justice environnementale, le racisme environnemental et le Programme de stages Horizons Sciences pour les jeunes. Le Conseil a également rencontré le ministre d'ECCC, Steven Guilbeault, et la députée Julie Dabrusin, secrétaire parlementaire du ministre d'ECCC et du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles.

12 janvier 2024, compte rendu de la COP28 du CCNUCC avec le directeur général et négociateur en chef du Canada pour le climat, Michael Bonser, et la Direction générale des affaires internationales : Les membres du Conseil ont rencontré des responsables de la Direction générale des affaires internationales pour faire le point sur l'expérience des membres du Conseil et de la délégation canadienne au COP28.

9 février 2024, réunion administrative du secrétariat du CJECC : Le Conseil et le secrétariat se sont réunis pour discuter de leur plan de travail, des opportunités de réseautage en externe, et de leurs expériences lors des réunions en personne de novembre.

19 mars 2024, réunion consultative en vue du Comité intergouvernemental de négociation sur la pollution plastique (CIN-4) : ECCC a sollicité l'avis du Conseil sur l'ébauche révisé du traité international contre la pollution plastique (instrument juridiquement contraignant contre la pollution plastique, y compris dans le milieu marin), en prévision du quatrième Comité intergouvernemental de négociation sur la pollution plastique (CIN-4), s'étant tenu à Ottawa du 23 au 29 avril 2024.

28 mars 2024, réunion consultative sur la justice environnementale et le racisme environnemental : ECCC a sollicité l'avis du Conseil sur la justice environnementale et le racisme environnemental, notamment sur le projet de loi C-226, Loi concernant l'élaboration d'une stratégie nationale visant à évaluer et prévenir le racisme environnemental ainsi qu'à s'y attaquer et à faire progresser la justice environnementale. Les membres du Conseil ont offert leur avis sur l'élaboration des politiques, notamment sur les approches en matière de mobilisation et de consultation.

10 mai 2024, réunion administrative du secrétariat du CJECC et examen du Cadre de mobilisation des jeunes de l'ECCC : Les membres du Conseil et le secrétariat se sont réunis pour discuter des réunions à venir et du plan de travail pour les mois restants de leur mandat. Les membres ont également fourni des conseils sur le contenu web public portant sur l'engagement des jeunes prévu par ECCC.

17 mai 2024, séance de dialogue avec le DG et négociateur en chef du Canada pour le climat, Michael Bonser, et la Direction Générale des Affaires Internationales lors de la 60^e réunion de l'organe subsidiaire à Bonn, en Allemagne : Les membres du Conseil ont rencontré Michael Bonser et des représentants de la DGAI avant la 60^e réunion de l'organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique et l'organe subsidiaire de mise en œuvre (OS 60) du CCNUCC à Bonn en Allemagne (la Conférence de Bonn sur les changements climatiques) et la prochaine CCNUCC CdP29 à Bakou, en Azerbaïdjan.

4 juin 2024, réunion consultative sur la littératie environnementale : Les membres du Conseil, les membres du Conseil des jeunes du Premier ministre et des jeunes extérieurs aux réseaux du Conseil ont rencontré la Division de littératie et mobilisation d'ECCC pour discuter des perspectives des jeunes sur les questions abordées lors des séances d'engagement des jeunes sur un cadre national axé sur l'apprentissage environnemental.

25 juin 2024, séance récapitulative sur les politiques : Les membres du Conseil ont rencontré les directions d'ECCC avec lesquelles ils ont collaboré au cours de leur mandat, afin de partager la manière dont leur contribution a éclairé ou éclairera divers projets, politiques et plans du ministère.

Annexe 2 : Conférences auxquelles le CJECC a participé en 2022-2024

6-18 novembre 2022 : Deux membres ont assisté à la COP27 du CCNUCC en Égypte et ont participé à un panel de jeunes le 10 novembre 2022 intitulé « Éducation climatique : combler le fossé entre la connaissance et l'action » avec le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Steven Guilbeault au Pavillon du Canada et ont prononcé une déclaration de clôture au nom du caucus des peuples autochtones lors de la plénière de clôture. Un autre membre a participé avec la délégation du Nord canadien (cohorte de d'étudiants SOI – *Students on Ice*).

7-19 décembre 2022 : Six membres ont participé à la 15^e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) en tant que membres de la délégation canadienne. Lors de cet événement, tous les membres ont rencontré le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Steven Guilbeault, et l'ambassadrice du Canada pour les changements climatiques, Catherine Stewart, le 7 décembre 2022.

27 février a 1 mars 2023 : Un membre a assisté à GLOBExCHANGE à Toronto. Un autre membre a assisté à la réunion du Comité mixte Premières Nations-Canada sur l'action climatique (CMAC) à Ottawa. Le CMAC est composé de représentants des Premières Nations de toutes les régions du Canada, de représentants de l'Assemblée des Premières Nations et de fonctionnaires du gouvernement du Canada de nombreux ministères fédéraux.

15 mai 2023 : Quatre membres ont participé à une table ronde sur le projet d'action climatique du Fonds d'action et de sensibilisation pour le climat (FASC) dirigé par l'ECCC.

Juin 2023 : Un membre a assisté à la 58^e réunion de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique et de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SB 60) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à Bonn, en Allemagne (Conférence de Bonn sur les changements climatiques) ; a participé à un panel sur les approches autochtones et urbaines de l'adaptation au climat pour la réunion de la Commission de coopération environnementale à Victoria ; et a assisté à la CMAC à Ottawa.

21-26 août 2023 : Un membre a assisté à la 7^e conférence de l'Assemblée du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) à Vancouver.

17-22 septembre 2023 : Deux membres ont assisté à la semaine du climat à New York.

2-6 octobre 2023 : Un membre a assisté à la conférence « Adaptation Futures » du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

30 novembre – 13 décembre 2023 : Deux membres ont assisté à la COP28 du CCNUCC dans le cadre de la délégation canadienne ; deux autres membres ont assisté à la COP28. Les membres ont organisé un événement lors de la COP28 le 8 décembre, intitulé : Panel intergénérationnel sur le climat : de la désillusion à l'action collective systémique .

23-29 avril 2024 : Un membre a participé au Comité intergouvernemental de négociation sur la pollution plastique (CIN-4).

27 mai 2024 : Deux membres ont participé à la table ronde des jeunes pour éclairer le prochain engagement financier du Canada en matière de climat et de biodiversité.

24-26 juin 2024 : Un membre a participé au panel des jeunes sur la justice climatique lors de la 31^e session annuelle de la Commission de coopération environnementale (CCE) et du forum public à Wilmington, en Caroline du Nord.

Annexe 3 : conseil des jeunes médias sociaux

Le Conseil a maintenu l'audience engagée et a fait la promotion de son travail sur ses plateformes de médias sociaux :

[X](#)
[Instagram](#)

